

**Réunion du Conseil d'administration  
du Jeudi 4 juillet 2024 à 15h00**

**Délibération n°2024-26**

**Objet : Désignation du Délégué à la Protection des Données**

**Ont participé aux décisions**

**Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, M. SALAT, M. RASPEAU, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. DURAND, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme JARNOLE représentée par M. ARCE, M. LADEVEZE représenté par M. GILLON.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. CAMPAGNE représenté par Mme TRILLES, M. CADAS représenté par Mme CAMAIN, Mme NAYA représentée par M. LEFEBVRE, M. SAVELLI représenté par M. RASPEAU.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. FOUCHIER représenté par Mme GEIL-GOMEZ.

**Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique**

**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : M. ARSEGUEL.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme DOSTE représentée par M. DURAND.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

## Contenu délibération

La Présidente rappelle que le Conseil d'administration a désigné Madame Florence Valette, Conseiller superviseur en moyens technologiques et usages du numérique, en qualité de Déléguée à la Protection des Données (DPO), par délibération n° 2019-02 du 31 janvier 2019.

La Présidente informe l'assemblée que Madame Florence Valette a été placée en position de détachement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 et qu'il est nécessaire de désigner un nouveau Délégué à la Protection des Données, afin d'assurer la continuité de cette mission et de remplir l'obligation faite aux organismes publics d'être dotés d'un DPO en application de l'article 37 du Règlement Général à la Protection des Données du 25 mai 2018 et de l'article 103 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

La Présidente précise que cette désignation peut règlementairement intervenir par voie d'arrêté pris sous son autorité et que, dans la mesure où l'institution initiale de la mission et la désignation de Madame Florence Valette avaient été réalisées par voie délibérative dans un souci de pédagogie lors de la mise en place initiale de ce DPO, il convient de délibérer pour abroger la précédente délibération n°2019-02.

La Présidente complète en indiquant qu'en sus de cette délibération, elle désignera en suivant par voie d'arrêté un nouveau DPO.

### Après discussion, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'abroger la délibération n° 2019-02 en date du 31 janvier 2019, portant désignation de Madame Florence Valette, Conseiller superviseur en moyens technologiques et usages du numérique, en qualité de Déléguée à la Protection des Données du CDG31.

Fait à Labège,  
Le 04/07/2024

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ